



CLASSIQUES
GARNIER

TOURNIER (Maurice), BOUVEROT (Danielle), GLATIGNY (Michel), « Chroniques et comptes rendus », *Cahiers de lexicologie*, n° 69, 1996 – 2, p. 193-203

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4321-3.p.0195](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4321-3.p.0195)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2012. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

CHRONIQUE ET COMPTES RENDUS

Mots. Les langages du politique. Projet et réalisations d'une revue

Entre les deux silences du dialogue social que sont le bruit des armes et le mutisme de la servitude, on peut appeler "politique" l'espace public des médiations possibles où des échanges et des négociations, au moins en apparence, s'effectuent. "Au moins en apparence", car les conflits et les pactes y prennent les "moyens de la ruse", pour nous : les armes des signes.

«La politique est finalement devenue une poursuite de la guerre dans laquelle les moyens de la ruse se sont provisoirement introduits à la place des moyens de la violence» (Hannah ARENDT, *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Le Seuil, 1995, p. 135).

Allocutions de tribune, débats publics, presse écrite, émissions de radio, entretiens, essais, littérature, films, motions, lois, pamphlets, publicités, slogans, affiches et tracts, hymnes ou chansons, spectacles télévisuels, etc. : rien dans le gouvernement des hommes qui ne soit langages. Ce terme au pluriel définit une vue large de la communication politique, mots de parole et mots de langue, mais aussi mots-gestes et mots-images, tous capteurs et acteurs de représentations sociales et de stratégies énonciatives, bref tout ce qui "parle" à l'Autre pour le persuader de voir, de nommer ou de taire, de réguler ou de dérègler, d'agir enfin. L'unité de ce champ se fait autour des notions d'affrontement et de consensus, une fois mises en retrait les forces brutales qui ne négocient pas l'ambiguïté, c'est-à-dire le sens.

Le terme de "langages" clot aussi une frontière, essentielle pour la revue : c'est toujours de discours effectué qu'il doit s'agir. Comment les langages en acte gèrent-ils l'enjeu de pouvoir et comment le pouvoir opère-t-il en retour sur eux ? Quelles pulsions, quels desseins, quelles idées aussi peut-être, se laissent apercevoir dans les formes jamais innocentes prises par les signes manipulés ? Il n'y a pas transparence dans l'échange politique mais opacité — où circulent fantômes et mythes —, flou — où se ressource les ambivalences —, contradiction — où s'aiguisent les conflits —, consensus provisoires — où se taisent les malentendus. Tout cela est à montrer, sinon à décrypter jusqu'au concept, pour rendre claires les tactiques d'un discours mais aussi ses maladroites, en fonction du projet de pouvoir qui l'anime, dégager les dominances, les usages et les codes en conflit, rendre clairs également les processus d'inculcation et de dénigrement qui se mettent à leur service. De quoi désinnocenter tous les dictionnaires, porteurs des paix du sens...

Cah. Lexicol. 69, 1996-2, p. 193-203

"Violence symbolique", l'action politique ne commence-t-elle pas avec des tentatives d'appropriation et de banalisation des signes ? Cela est visible dans la parole, par l'effort d'occuper les médias et de conquérir la légitimation qu'ils confèrent, dans la langue, par l'imposition de normes de valeurs et de significations (de l'apprentissage à l'acte règlementaire), dans le langage lui-même enfin, c'est-à-dire, au fond de nous, dans les impressions du ressenti et les expressions du désir. L'appel réussi des propagandes aux automatismes tapés dans nos mémoires ne reconstruit-il pas des sens sur la trace d'échos perçus et de souvenirs flattés ?

Pour répondre à un tel projet, pluridisciplinaire dans son principe, les animateurs de *Mots*, bien que linguistes de métier pour la plupart, se veulent à l'image de son public. Ils se sont donné pour tâche de présenter, quatre fois l'an, un dossier à la fois descriptif et critique sur les messages circulant autour d'un thème donné. Au cours de l'année 1995, nous nous sommes interrogés tour à tour :

- sur le "nouveau discours social à l'Est" : Pologne, Allemagne de l'Est, ex-URSS ont été, par exemple, questionnées dans les nouvelles stratégies énonciatives qui s'efforcent de surmonter les risques de blocage de la communication sociale. (L'ancien ministre polonais, Jacek Kuron, et plusieurs spécialistes étrangers avaient accepté de collaborer à cette recherche) ;

- sur ce qu'il faut entendre par "acte d'autorité" et "discours autoritaire" : les analyses appliquent ces deux concepts dans des domaines très variés, de l'intervention d'État sur la langue aux discours de propagande, de la rhétorique impérative, pédagogique, métaphorique (De Gaulle) à la parole ambiguë, perverse et destructrice ;

- sur le "discours de la bioéthique", terrain miné où toutes les argumentations se retournent. Donner la parole aux critiques du discours de l'autre sans débordement partisan a été, particulièrement à cette occasion, un exercice fort difficile ; nous en avons profité pour laisser s'affronter, sans juger nous-mêmes, les deux voix majeures qui s'opposaient dans les analyses et pour faire suivre ce débat par un "dossier" rassemblant des points de vue divergents, à la fois moraux et scientifiques (BESNIER, CHANGEUX, DUMEZ, TESTART) ;

- sur la profération et la signification du "Non en politique". Là encore, les voix du refus sont diverses et les usages politiques de la négation varient selon le système linguistique (russe), les habitudes sociales (Brésil), les événements (la Résistance), les enjeux de pouvoir et les stratégies argumentatives (Jaurès, Guesde, Balladur, Delors), le façonnage par les médias, etc.

Le premier numéro de l'année 1996, sorti début mars, est caractéristique de notre façon de procéder : *Paroles d'exclus* ne donne, en effet, la parole ni aux analystes de l'exclusion sociale ni directement aux exclus eux-mêmes, mais s'efforce de présenter et d'expliquer les paroles des uns et des autres, telles qu'on peut les entendre à travers la presse des SDF, l'entretien à l'ANPE, les bureaux d'aide sociale, la rue.

Les numéros suivants correspondent à cette ouverture pluridisciplinaire. Le second trimestre de 1996 a vu la sortie de deux numéros très différents. Celui de septembre se compose d'analyses de caricatures appliquées aux questions politiques (pris en charge par Christian DELPORTE, Vincent MILLIOT et Erik NEVEU) ; celui de décembre exprime un point de vue très particulier du féminisme français sur les rapports qu'entretiennent le langage, les textes et l'affrontement social des sexes (pris en charge par Colette CAPITAN et Catherine VIOLET).

L'année 1997 se distribuera, de manière aussi variée, entre quatre thèmes :

En mars, ce sera la publication d'un numéro, à l'étude depuis plus de deux ans, qui porte sur "les mots d'accord et de désaccord" qui font à la fois lien et problème aujourd'hui entre Israéliens et Palestiniens (thème pris en charge par Lamria CHETOUANI, Roselyne KOREN, Louise LÉVY et Maurice TOURNIER). Des contributions importantes (Amine MAALOUF, Alain GREILSAMER et, peut-être, Shimon PÈRES), des chercheurs de confession juive, chrétienne et musulmane seront rassemblés pour cette occasion.

En juin, sous la responsabilité de Marie-Anne PAVEAU et de Gabriel PÉRIÈS, il s'agira du "discours politique des militaires", c'est-à-dire de la parole publique produite par la "grande muette" (française, mais aussi étrangère), avec des collaborations importantes (Alain JOXE et Jacques SAPIR, par exemple). Traditions et adaptations-modernisations seront nommées et commentées à la fois par des analystes et par des locuteurs eux-mêmes militaires.

En septembre, une équipe comprenant Josiane BOUTET, Lamria CHETOUANI et Maurice TOURNIER présentera différents cas de "politiques linguistiques" pratiquées dans des pays aussi divers que la France, la Roumanie, Madagascar, l'Algérie, l'Espagne, le Canada, la Grèce, la Tchèque, des pays d'Afrique noire, etc. Politique d'État et résistances ethniques seront évoquées, aussi bien que les aménagements linguistiques nécessités par l'évolution du monde moderne.

En décembre 1997 enfin, le premier des trois dossiers suivants à être prêt sera le premier à paraître : soit le "vocabulaire populiste" (sous la responsabilité de Manuelle MARTIN, Gabriel PÉRIÈS, M. TOURNIER), soit les "discours autour de la Nouvelle Calédonie" (sous celle de Simone BONNAFOUS et de Jacqueline DAHLEM), soit le "parler vrai" (sous celle de Pierre ACHARD et de Pierre FIALA).

Plusieurs autres équipes rédactionnelles sont d'ores et déjà en quête d'auteurs, en vue de traiter des thèmes qui touchent à la littérature (pour une fois !) avec le "roman politique" (responsables : Frédérique TABAKI, M. TOURNIER), aux rapports entre langage et citoyenneté (responsables : Christian BACHMANN et Claudine DANNEQUIN), aux discours tenus sur les problèmes démographiques (responsables : Hervé LE BRAS et Pierre-André TAGUIEFF), aux "nègres" des hommes politiques en panne de discours (responsables : Pierre ENCREVÉ et M. TOURNIER), à des mots enfin comme *démocratie*, *libéral*, *égalité* et *inégalité*, etc. Et ce sera l'an 2000.

C'est ainsi que la visée beaucoup plus strictement linguistique, voire lexicométrique, méthodologique, qui avait été celle de la revue au cours de ses premières années de parution (deux livraisons par an, de 1980 à 1988), s'est trouvée modifiée, en direction d'un public plus varié, des linguistes aux politistes, des étudiants aux militants, et en fonction d'intérêts de recherche à la fois mieux regroupés, autour de thèmes travaillés à fond, et plus divers, puisque l'investigation s'intéresse désormais à tous les aspects du champ sociopolitique (quatre livraisons par an depuis 1989). En outre, grâce à la présence dans le comité de rédaction et les équipes rédactionnelles d'historiens, de sociologues et de politologues, d'autres approches du discours et de la langue ont pu et pourront s'exprimer dans la revue.

L'équipe de *Mots* espère ainsi remplir l'objectif principal du programme qu'elle s'était fixé au départ : donner des hypothèses, des instruments, des connaissances (et des exemples d'analyse) permettant de rendre compte, avec le maximum d'objectivité

possible, des faces et des revers de l'énonciation sociopolitique, programme de linguistes-politologues qui ont appris, ainsi que le voulait MÉRIMÉE, à se méfier du dit et du dire...

Maurice TOURNIER
Laboratoire de lexicométrie
et textes politiques
CNRS-INaLF-Saint-Cloud

Dictionnaires et littérature, littérature et dictionnaires (1830-1990), Lexique 12-13. Numéro coordonné et présenté par P. CORBIN et J.-P. GUILLERM, Presses Universitaires du Septentrion, 1995, 505 p.

Ce volumineux ouvrage constitue les actes du colloque organisé par l'U.R.A. 382 "SILEX" (Syntaxe, Interprétation, Lexique) du C.N.R.S. et le Centre d'Analyse et de Critique des Textes, de l'Université Charles de Gaulle-Lille III, à Villeneuve d'Ascq, du 26 au 28 septembre 1991. Depuis, l'équipe SILEX a par ailleurs créé un enseignement spécial qui débouche sur le D.E.L. : Diplôme Européen de Lexicographie (voir *Cahiers de Lexicologie*, n° 67, 1995-2, p. 211-212). Si trois intervenants (Simone DELESALLE, Richard JORIF et Anne NICOLAS) n'ont pas donné leur texte, deux autres (Jacques BODY et Bernard MOURALIS) ont envoyé la contribution qu'ils n'avaient pas pu présenter. Le lecteur aura ainsi un reflet de l'importante manifestation qui avait rassemblé autour d'une quarantaine de communicants un vaste public : 120 participants de 15 nationalités, trois continents, plusieurs maisons d'édition et 45 universités.

Malgré l'unité du sujet annoncée par les "et" du double titre, à savoir les relations entre les dictionnaires et la littérature, les développements possibles sont assez différenciés pour rassembler des spécialistes, universitaires ou non, de diverses disciplines. Un premier temps est consacré dans ce recueil — ce ne fut pas le cas dans la réalité — à la place de la littérature dans les dictionnaires, le second étant, à l'inverse, la place des dictionnaires dans la littérature : la table des matières suppose tout un travail de réorganisation pour P. CORBIN et J.-P. GUILLERM. Bien entendu, il n'est pas souhaitable de reprendre chacun de ces travaux en quelques lignes : le lecteur curieux trouvera d'ailleurs des résumés en français (p. 479-491), puis en anglais (p. 493-505). Tout au plus pouvons-nous espérer donner un aperçu de l'ampleur des recherches accomplies et des idées suggérées.

Dans la première partie, les dictionnaires sont le point de départ des réflexions, qu'elles viennent de ceux qui les fabriquent ou des utilisateurs qui en font une étude critique. Parmi les praticiens, Alain REY livre son expérience des *Robert*, mais il donne aussi une vue d'ensemble des dictionnaires existants ; son intervention sert de magistrale ouverture, et il est presque le seul à tenir compte du *Trésor de la Langue Française*, qui ne

fait pas l'objet d'analyses suivies : fallait-il attendre que la publication en fût achevée, c'est-à-dire l'année 1994 ? Philippe BLANCHET aborde le cas particulier des dictionnaires de langues non normées, pour les jargons et les régionalismes, qui vivent beaucoup dans la langue parlée, reprise dans la presse, les genres littéraires dits mineurs comme le roman policier : une question sous-jacente est alors la "définition" de la littérature au sens de délimitation : jusqu'où peut-on aller et comment remédier au manque d'attestations ? L'utilité de la citation littéraire est discutée à divers moments, et en fonction du type de dictionnaires. Colette GUILLEMARD, auteur de dictionnaires de spécialité destinés au grand public chez Belin, voit dans les citations le moyen d'aérer son propre discours, de le rendre plus attrayant, une sorte de luxe qui n'est pas toujours possible, et dont on se passe alors fort bien : le but est de plaire et de toucher par la "citation-ornement" ; instruire est au contraire le rôle principal de la "citation-caution" (voir p. 26) dans les dictionnaires de langue, où l'écrivain, qui fait autorité, est exemplaire à double titre : il donne l'exemple du bon usage à imiter, et en plus le contexte est souvent sémantiquement explicatif, voire définitoire.

L'opposition traditionnelle entre les citations d'auteurs nommés et les énoncés fabriqués par les lexicographes se manifeste évidemment, mais, jugée trop simpliste, elle est remise en cause par Jean-Paul COLIN, comme par ceux qui font une étude comparative des différents *Robert*, Alise LEHMANN, qui va du *Grand Robert* au *Petit Robert*, et Pierre CORBIN, qui nous fait passer du *Petit Robert* au *Micro Robert* : le nombre des pages, en relation avec les utilisateurs potentiels, est ainsi mis en évidence : on passe par paliers de la citation qui respecte scrupuleusement le texte littéraire à des énoncés remaniés, simplifiés, refaits ; «on touche là à la littérature — c'est-à-dire qu'on l'altère, qu'on la défigure, voire qu'on l'annihile», écrit (p. 34) J.-P. COLIN, qui se déclare «en faveur d'une totale neutralisation du littéraire» (p. 38). En fait, il n'est pas nécessaire de comparer des dictionnaires d'ampleur variée, si on se réfère au *TLF* ou au *Grand Robert*, qui, vu leurs dimensions, offrent une série d'exemples qui va de la citation détachée à l'exemple enchaîné, plus bref, jusqu'au syntagme, sélectionné pour sa fréquence. La réduction d'une citation longue, expérience courante des rédacteurs, ne va pas sans difficultés, ce qui aurait pu faire l'objet d'une communication-confession. Il est vrai que plusieurs contributions tentent l'équivalent, à savoir «refaire le parcours des lexicographes de façon à dégager les principes mis en œuvre dans leur pratique : en l'occurrence une pratique de réécriture», selon les propos de P. CORBIN (p. 125). Un coup d'œil sur les préfaces et autres déclarations d'intention permettrait par ailleurs de confronter théorie et pratique. Le travestissement du texte va parfois jusqu'à l'avatar que Jean-Pierre BEAUJOT appelle l'incrustation, comme pour le mot *opprobre* dans le passage du *Littré* à son *Abrégé* par A. BEAUJAN en 1889, puis au *Petit Littré* de 1990. Une autre transformation du texte initial, le fait rhétorique de l'allusion littéraire, est étudiée par Michaela HEINZ dans le *Petit Robert*. Le souci de respect est également pris en compte par Laurent BRAY, sévère pour le statut flottant de la référence bibliographique ; il propose une solution intéressante permettant de surcroît de dater immédiatement les fragments de textes. Question annexe, mais non des moindres, celle du rôle des titres d'œuvres cités de diverses manières ; Françoise MARTIN-BERTHET les examine, toujours dans le *Petit Robert*, puis en fournit la liste, qui invite à d'autres études. Pour le mot *Dieu*, étudié du *Trévoux* au *Petit Robert* par Sonia BRANCA-ROSOFF et Chantal WIONET, à en juger par les auteurs cités, la littérature continue à dominer pour diverses raisons, surtout idéologiques et culturelles.

Quant à Georges-Elia SARFATI, il propose, à partir d'un verbe performatif comme *promettre*, une approche énonciative des exemples littéraires, ces «fragments de stratégies discursives initialement contextualisées», permettant, en théorie, la prise en compte explicite de l'aspect pragmatique du langage; mais paradoxalement ils ouvrent, «plus décisivement que les stéréotypes [...] sur un horizon de légitimation, par un puissant effet de reconnaissance, des schèmes sémantico-culturels d'une époque, que leur prescription réitérée contribue inéluctablement à reproduire» (p. 273). Dans l'ensemble de ces communications, la place des *Robert* est dominante, avec les comparaisons possibles entre des dictionnaires de dimensions différentes qui s'inspirent du plus volumineux. Mais il ne faudrait pas oublier les citations dans le *Nouveau dictionnaire universel* de Prosper POITEVIN, étudiées par Barbara von GEMMINGEN, et le «rôle de la littérature dans la pratique lexicographique de Littré» vu par Michel GLATIGNY. Simone DELESALLE avait porté son attention sur le *Dictionnaire général de la langue française* d'HATZFELD, DARMESTETER et THOMAS.

D'autres communications sont moins regroupées autour de la citation en général (qui sera en partie, en 1995, le sujet du numéro 106 de la revue *Langue Française*, coordonné par Alise LEHMANN), mais traitent d'aspects particuliers de la littérature. Pour nous-même, la littérature est présente aussi par la rhétorique dans de petits dictionnaires de spécialités destinés aux élèves et aux étudiants, à comparer avec des dictionnaires généraux : les liens traditionnels entre la rhétorique et l'art de dire s'étendent à l'art de vivre ; lorsque la rhétorique gagne les comportements sociaux, les termes classiques peuvent changer de connotation : à un univers littéraire où tout est permis et valorisé, s'oppose le monde quotidien où les tours et détours deviennent suspects, de l'allusion à la périphrase ou à la réticence, ce qui est une manière indirecte de confirmer le prestige de la littérature, et de retrouver ce que Michel GLATIGNY appelle "culte" ou "sacralisation" (p. 83, 85).

La réflexion sur la conception de la littérature chez les divers lexicographes pourrait être continuée et approfondie, ce thème étant abordé aussi pour lui-même par Annie BECQ dans «L'émergence de la notion moderne de littérature selon les dictionnaires depuis 1830» à partir des définitions de *littérature*, puis par Mariagrazia MARGARITO, qui a regroupé des citations «parlant littérature, dictionnaires, questions de langue», et aussi par Jacques-Philippe SAINT-GÉRAND, dans un panorama de BOISTE à POITEVIN, où l'on voit que, dans la première moitié du XIX^e siècle, et avec le foisonnement des dictionnaires de spécialités, le «lexicographe, même s'il s'appuie sur des exemples littéraires, s'adjudge l'*auctoritas*» (p. 208) : le dictionnaire, élevé à la dignité d'objet littéraire, devient lui-même objet de citations...

Dans une seconde grande partie, les dictionnaires sont le point de mire des écrivains, qu'ils soient exploités à des fins littéraires, ou qu'ils deviennent un genre littéraire. Dans une vaste introduction générale intitulée «De la lexicophilie à la lexicomanie», André GOOSSE et Jean-René KLEIN partent des «propos des écrivains sur leur pratique des dictionnaires» (p. 279) pour «dire un mot du cas particulier des écrivains-lexicographes» (p. 282) et passer en revue certains de nos contemporains passionnés. Il faut s'attendre ensuite à des monographies, tant les démarches des écrivains sont personnalisées. La galerie de portraits ne peut pas être complète, ce qui appelle d'autres études, sur VALÉRY notamment. Mais Marcel PROUST est présenté par Olivier CHANTRAINE, GIRAUDOUX par Jacques BODY, SAINT-JOHN PERSE par Gérard DESSONS, Francis PONGE par

Anne-Marie CHRISTIN, Georges PEREC par Bernard MAGNÉ. Il manque l'attachante communication de Richard JORIF, «un sommet de <littréomanie>» selon A. GOOSSE (p. 285). Vient ensuite le temps des dictionnaires écrits par des écrivains. Anne HERRSCHBERG PIERROT connaît bien et fait aimer le *Dictionnaire des idées reçues* de FLAUBERT. J.-P. GUILLERM se consacre à Paul ADAM, publiant en 1888, sous le pseudonyme de Jacques PLOWERT, un *Petit glossaire pour servir à l'intelligence des auteurs décadents et symbolistes*. Marie-Paule BERRANGER présente le *Dictionnaire abrégé du surréalisme*. Roland ELUERD voit dans *Fragments d'un discours amoureux* de Roland BARTHES un dictionnaire du vocabulaire de l'amour. Anne NICOLAS avait choisi, parmi les nombreux dictionnaires satiriques, parodiques, ludiques, qui fleurissent depuis peu, le *Dictionnaire superflu à l'usage de l'élite et des bien nantis* de Pierre DESPROGES. La représentation des dictionnaires dans les œuvres littéraires donne lieu au regroupement de trois études : Françoise HENRY utilise la base textuelle *Frantext*, créée sous la direction de Bernard QUEMADA à partir du corpus rassemblé pour le dictionnaire TLF ; grâce à l'informatique, elle sélectionne 297 auteurs employant au moins une fois le mot *dictionnaire* et en tire l'image que les écrivains en question se font de divers dictionnaires. Silvia DISEGNI montre comment Jules VALLÈS, le réfractaire, désacralise le dictionnaire et renverse les principes lexicographiques. L'intervention de Francisco GONZALES FERNANDEZ est moins centrée sur les sujets du colloque. À partir des quatre occurrences de *dictionnaire* dans *Madame Bovary*, il se lance dans une sorte de (psych)analyse de l'incipit, qui a été pour le public dans la salle un divertissement-détournement par rapport aux autres études.

Il restait à mettre en lumière quelques autres relations entre la littérature et les dictionnaires et quelques perspectives apportées par les moyens contemporains d'investigation. Bernard MOURALIS voit dans les dictionnaires des instruments de connaissance des littératures africaines, et Henri BÉHAR étudie plusieurs types de dictionnaires d'auteur : les dictionnaires encyclopédiques, qui «se proposent de consigner tout le savoir concernant un auteur, sa vie et son œuvre» (p. 490), les *Dictionnaires des idées dans les littératures occidentales*, fondées par Alphonse JUILLAND vers la fin des années 60, enfin les dictionnaires de langue, qui sont soit des glossaires de mots difficiles, soit des index généraux — et monumentaux — comme ceux d'Étienne BRUNET, bref des travaux qui ne sont pas destinés au lecteur moyen. S'y ajoutent les nouveaux moyens d'information, comme, en 1991, le CD-ROM de l'INaLF (Institut National de la Langue Française) rassemblant, à partir de *Frantext* des textes littéraires de 1827 à 1923. Il appartient à Éveline MARTIN de présenter plus en détail la base *Frantext*, immense recueil de citations possibles pour les auteurs de dictionnaires comme pour les écrivains et commentateurs d'œuvres littéraires, sans cesse enrichie et désormais disponible sur *Internet* ; plusieurs intervenants s'y réfèrent déjà (voir p. 184 *sq.*, 238, 287, etc., sans oublier Françoise HENRY). Le spécialiste des dictionnaires Terence Russon WOOLDRIDGE nous informe ensuite sur la base textuelle de romans québécois, et Alain DUVAL expose les atouts du CD-ROM élaboré d'après le *Grand Robert de la langue française*. Cette partie annexe du colloque est la plus sujette à obsolescence, ce qui invite le lecteur à se documenter constamment.

Mais n'est-ce pas le but ou l'heureux résultat d'un colloque déjà si riche que d'ouvrir des voies de réflexion et de susciter des travaux ? Les organisateurs peuvent être rassurés :

la publication des Actes, différée de quelques années, a l'avantage d'en prolonger et d'en renouveler l'influence.

Danielle BOUVEROT
CNRS-INaLF et Université de Nancy 2

Les noms abstraits. Histoire et théories, textes réunis par Nelly FLAUX, Michel GLATIGNY et Didier SAMAIN, Coll. «Sens et Structures», Presses universitaires du Septentrion, 1996* .

Ce travail est la suite du Colloque international organisé à Dunkerque, en septembre 1992, par trois enseignants rattachés chacun à une des Universités de l'Académie de Lille (Lille 3-Charles de Gaulle, Artois et Littoral), désireux que leur collaboration fût symbolique, tout comme l'était le choix du lieu et de la date : on célébrait la création officielle de deux Universités nouvelles, au départ simples antennes des Universités lilloises ; elles étaient ainsi placées d'emblée dans la perspective d'une recherche fondamentale.

La notion de **nom abstrait** leur parut un objet assez bien adapté à leur démonstration : à la jonction de la linguistique, de la logique, de la traductologie, elle a derrière elle une longue tradition ; mais elle pose bien des problèmes. Le nom abstrait est soumis à deux contraintes antagonistes, l'influence sémantique de sa base prédicative et le rôle formel de la catégorie nominale. Cependant aucun travail d'ensemble ne lui avait été consacré. On pouvait donc offrir un cadre à un large échange d'idées, et présenter un journal à plusieurs voix qui touche à presque tous les problèmes en question.

0. La notion même de **nom abstrait** fut d'abord questionnée et les réponses furent multiples. Les uns, comme Robert MARTIN, mettent en doute l'existence même de la catégorie : c'est l'emploi qui est à la source d'effets divers. Différents traits constituent une matrice (p. 48) en fonction de laquelle les mots peuvent se distribuer en catégories successives, de *table* à *liberté*. À l'opposé, Nelly FLAUX souligne la spécificité du nom abstrait par rapport au collectif, au générique, etc., en le rattachant à la notion d'incomplétude et de prédictivité (p. 77 sq.). Didier SAMAIN maintient aussi la distinction *concret / abstrait* en réfléchissant sur les rapports entre prédicat et argument de façon à éclairer le passage, si fréquent, de l'abstrait au concret (p. 367 sq.). Entre ces deux tendances, plusieurs auteurs envisagent l'existence de degrés d'abstraction. Par exemple, Georges KLEIBER et Michel GALMICHE parlent «d'abstraction plus grande» pour les termes superordonnés (p. 31). C'est encore à un continuum qu'aboutissent Bart DEFRAUCQ et Dominique WILLEMS quand ils étudient le fonctionnement polysémique des déverbaux. Danièle VAN DE VELDE, de son côté, évoque le «spectre de l'abstraction». Pour André ROUSSEAU, la différence entre le concret et l'abstrait dépend surtout du

* Je remercie Nelly FLAUX et Didier SAMAIN qui ont bien voulu prendre une part active à cette présentation.

«fonctionnement des catégories spécifiques du groupe nominal» (p. 54). À travers l'étude de la détermination nominale, Marc WILMET passe en revue les différentes significations de *abstrait*, pour laisser, avec humour, au linguiste «optimiste» (!) le choix de «se contenter d'un amoncellement de petites choses en soi significatif» (p. 75).

Ces divers questionnements ouvrent sur une grande diversité d'orientations qui permet une multiplicité de points de vue qu'on peut regrouper sous trois grandes rubriques.

1. La première relève d'une perspective historique

Dans ce cadre, le point de vue qui intéresse directement nos lecteurs est celui des lexicologues. Sonia BRANCA, en partant de Port Royal et des grammairiens du XVIII^e siècle, examine le traitement d'un certain nombre de noms abstraits dans le *Dictionnaire critique* de FÉRAUD, les dérivés en *-tion*, *-age* et *-ment*. Elle peut ainsi mettre en valeur quelques traits caractéristiques des définitions du lexicographe. C'est encore aux définitions des noms abstraits qu'est consacré le travail de Francine MAZIÈRE. En comparant les articles de NICOT et ceux du *Dictionnaire de l'Académie* de 1694, l'auteur montre ainsi l'originalité de la pratique académique grâce à laquelle «l'histoire dérivationnelle de l'unité lexicale» est suggérée (p. 161 sq.). Jean-Philippe SAINT-GÉRAND étudie dans les dictionnaires de BOISTE (publiés à partir de 1800) les différents types de noms abstraits et la présentation des significations correspondantes. La priorité donnée par BOISTE à l'extension par rapport à la compréhension, la confusion entre le «philosophique» et le «linguistique» risquent de vider de toute spécificité véritable le nom abstrait et d'en faire un «simulacre» (p. 175 sq.).

Après l'histoire des faits de lexique, vient l'histoire des concepts linguistiques. Franz RAINER retrace l'histoire des théories linguistiques sur la polysémie des noms abstraits et fournit une bibliographie exhaustive (p. 117 sq.). On en arrive ainsi à interroger les philosophes. Michel MALHERBE et Marie-Noëlle GARY-PRIEUR retournent à l'opposition *dénotation / connotation* de Stuart MILL, l'un pour la replacer dans la tradition philosophique (p. 127 sq.), l'autre pour rapprocher, du point de vue du fonctionnement linguistique, noms abstraits et noms propres (p. 135 sq.). Didier SAMAIN oppose à la théorie de MILL celle de FREGE afin de préciser les caractères et les limites de la prédicativité des noms abstraits (p. 367 sq.).

Le troisième point de vue développé dans cette première partie est celui des comparatistes. Ils peuvent se placer soit dans le temps, soit dans l'espace. Georges-Jean PINAULT présente un inventaire morphologique des formations de noms abstraits en indo-européen, en particulier celle des *nomina actionis* (p. 199 sq.). Hubert LE BOURDELLES met en valeur une «liaison majoritaire» entre l'abstraction et le genre féminin en latin (p. 213 sq.). Patrick LE NESTOUR traite des noms abstraits en japonais (p. 91 sq.) et Michel LAUNEY des dérivés en *-yo!* en aztèque (p. 241 sq.).

Il ne peut être question d'étudier les noms abstraits seulement en fonction de certaines théories ou des réalisations dans certaines langues ; on les examinera aussi en eux-mêmes, dans leurs formes et les constructions spécifiques où ils peuvent entrer.

2. Le point de vue syntaxique et morphologique

Dès que l'on doit replacer le nom abstrait dans le cadre de ses emplois, le point de vue syntaxique ne peut être négligé, même si l'on n'étudie pas le mot dans une

seule phrase réalisée comme le fait Jacqueline PICOCHÉ à l'aide de la notion guillaumienne de subduction (p. 88 sq.). L. NYECKI s'attache à dégager les différents types de prédication, tandis que plusieurs études portent sur la détermination des Na. Danièle VAN DE VELDE prend comme critère l'emploi de *un* et *du* et met en évidence les dimensions d'intensité et d'accomplissement qui lui permettent d'opposer les activités et états aux qualités (p. 275 sq.). À propos des constructions avec + Ø + Na, Danièle FLAMENT-BOISTRANCOURT, qui voit derrière les mots des «schémas d'événements», met en doute, au moins pour la construction examinée, la validité de l'opposition *concret / abstrait*. La structure Na que P a-t-elle des caractères particuliers ? Il le semble, même si Danièle GODARD montre que ces P ne sont pas des arguments du Na, mais des a-adjoints (p. 301 sq.). Martin RIEGEL étudie la même construction et aboutit à distinguer les Na qui catégorisent des états de choses (*le fait de*) et ceux qui évoquent un sentiment éprouvé à partir de ce qui en est la cause (p. 313 sq.).

Le point de vue morphologique permet notamment à Sylvianne RÉMI-GIRAUD et à Marcela SWIATKOWSKA de discuter de la question des nominalisations. La première, passant en revue les discordances et concordances entre les différentes catégories grammaticales, utilise un cadre de description à trois niveaux (lexical, notionnel, grammatical) pour voir dans la nominalisation une "métaphore grammaticale". La seconde examine les rapports entre *aspect* et *abstrait*, en se limitant à l'opposition *perfectivité / imperfectivité* à partir d'une série de substantifs déverbaux (p. 251 sq.). Jean-Claude ANSCOMBRE rencontre aussi le problème de l'aspect, dans son effort pour distinguer les noms de sentiment et les noms d'attitude, en utilisant divers critères distributionnels et sémantiques, alors que la distinction *concret / abstrait* lui semble, ici, peu opératoire. Inge BARTNING met en lumière les conditions dans lesquelles l'opposition *procès / résultat* (cf. *facturation / facture*) peut expliquer souvent le passage à la valeur concrète (p. 323 sq.). On aboutit ainsi à des études de sémantique catégorielle.

3. Parmi ces études, plusieurs, indépendamment de l'analyse sémantique qu'elles proposent, offrent des remarques que le stylisticien, voire le simple commentateur de textes, pourra fort bien utiliser. Ainsi Danièle BÉCHEREL, se référant à la fois à CULIOLI et à GUILLAUME, compare un *homme courageux* et un *homme de courage* et finit par organiser sur un axe unique les différentes valeurs d'expression de l'adjectif et du nom de qualité. Dans une perspective un peu différente, mais toujours riche d'applications d'ordre "stylistique", Marleen VAN PETEGHEM montre pourquoi la langue contient des prédicats nominaux alors que l'adjectif ou l'adverbe pourrait suffire : d'abord la concurrence n'existe pas toujours ; et surtout la comparaison fait prendre conscience de la «réification de la qualité» qu'entraîne l'utilisation de l'attribut abstrait (p. 357 sq.). Les effets de discours deviennent alors plus évidents et compréhensibles.

Les stylisticiens tireront également profit de deux études sur les liens qui existent entre l'abstrait et l'infinitif substantivé. Charlotte SCHAPIRA allant de DU BELLAY à DERRIDA, montre que l'infinitif, même en concurrence avec un nom abstrait, tend à avoir une plus «large extension» et évite tout glissement vers le concret (p. 395 sq.). En italien, l'utilisation de l'infinitif substantivé correspond à cinq types d'emplois sémantiques exprimant des niveaux divers d'abstraction (Kerstin JONASSON, p. 381 sq.).

La stylistique autant que la traductologie est encore concernée par le travail de Sandor ALBERT qui étudie l'emploi de multiples traductions en français et en hongrois, de termes abstraits utilisés par HEIDEGGER (p. 189 *sq.*).

On voit la richesse des données proposées. Certes ces avancées n'auront peut-être pas toutes le même destin. D'autre part, la rançon de la liberté et de la diversité est que, parfois, certains termes n'ont pas exactement le même sens selon les domaines et les auteurs. Mais, sous des angles très divers, est soulignée l'importance d'un mouvement de pensée qui sépare les qualités et les procès de leur support et qui conduit, au-delà des différences individuelles, à accéder au général.

Michel GLATIGNY
Université de Lille 3